

Service émetteur :  
Direction de l'Offre médico-sociale  
Pôle Planification Contractualisation  
Coopération

Direction Général des Services Départementaux  
Direction des Solidarités  
Politique Sociale Personnes Agées Personnes Handicapées

Affaire suivie par : Joëlle Fostier  
Courriel [joelle.fostier@ars.sante.fr](mailto:joelle.fostier@ars.sante.fr)  
Téléphone : 03.26.69.05.76  
Date :

A Madame, Monsieur

Médecin libéral des Ardennes

Objet : Dispositif VIA TRAJECTOIRE GRAND AGE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du parcours des personnes âgées, l'ARS Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et le Conseil départemental des Ardennes se sont engagés dans une démarche commune d'amélioration de la prise en charge des aînés.

Trouver une place dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées est souvent une démarche laborieuse pour elles-mêmes et leurs proches.

Il a été décidé de déployer un nouveau dispositif destiné à faciliter le parcours des professionnels et des familles intitulé Via Trajectoire Grand Age, relatif aux **demandes d'admission en EHPAD, Foyers-Logements et USLD**.

Cet outil d'orientation personnalisé est fonctionnel au sein des hôpitaux dans le cadre des orientations en SSR et HAD. Il est désormais déployé pour les orientations dans les établissements EHPAD, Foyers-Logements et USLD ardennais.

Pour les médecins traitants, ce dispositif consiste en un **enregistrement unique** et dématérialisé des données médicales et d'autonomie, essentielles à toute demande d'admission, via la **carte CPS**.

Ce logiciel a été conçu pour être pratique et rapide d'utilisation et remplacera bientôt les demandes d'informations médicales traditionnelles.

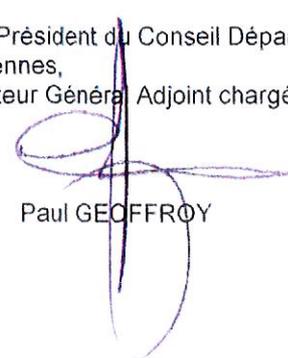
Dès juin 2016, Mme Stéphanie Lefèvre, chargée de mission déploiement Via Trajectoire Grand âge, prendra contact avec tous les médecins traitants des Ardennes pour leur présenter ce dispositif et les former à son utilisation. D'ores et déjà, vous pouvez la contacter au 06.22.69.38.93 ou par mail : [stephanie.lefevre@coordination-ssr-ca.fr](mailto:stephanie.lefevre@coordination-ssr-ca.fr)

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale  
De Santé Alsace Champagne Ardenne Lorraine,  
La Directrice de l'offre médico-sociale

  
Edith CHRISTOPHE

Pour Le Président du Conseil Départemental  
des Ardennes,  
Le Directeur Général Adjoint chargé des Solidarités

  
Paul GEOFFROY

PJ : Spécifications

## Spécifications

En tant que médecin traitant, **ViaTrajectoire®** vous permet de gérer électroniquement les dossiers de demande d'admission de **vos patients âgés qui sont à la recherche d'un EHPAD, d'un Foyer-Logement ou d'un USLD.**

En passant par le site Web sécurisé **ViaTrajectoire®** et en utilisant votre carte CPS, vous pouvez à tout moment accéder aux « **dossiers électroniques de demande d'admission en EHPAD** » de vos patients. Vous pouvez notamment :

- **Consulter la liste des dossiers sur lesquels intervenir** : il s'agit des dossiers en cours de rédaction qui concernent vos patients et qu'il convient de compléter. Ces dossiers ont été créés soit par vous-même, soit par un professionnel de santé (à l'occasion de l'hospitalisation de votre patient) ou par un acteur médico-social (accompagnant votre patient dans sa démarche de recherche d'une solution d'hébergement), ou par le patient lui-même ou un de ses proches,
- **Créer un nouveau dossier** pour un de vos patients âgés qui vous demande de renseigner le volet médical du dossier de demande d'admission en EHPAD,
- **Compléter, modifier, actualiser le volet médical** d'un dossier, et éventuellement les autres informations de ce dossier de demande d'admission en EHPAD (volet administratif et autonomie),
- **Télécharger le dossier**, en vue de **l'exporter** ou de **l'imprimer au format national** (Cerfa N°14732 01),
- **Suivre l'avancement d'un dossier** (EHPAD, Foyer-Logement ou USLD contactés, réponses données, admission effective de votre patient...).

Le dossier électronique de demande d'admission en EHPAD de **ViaTrajectoire®** présente les avantages suivants :

- Les informations sont stockées dans une Base de Données sécurisée et exploitée sur une plateforme d'hébergement des données de santé qui est **agréé par l'ASIP Santé**.
- Le dossier électronique respecte le **format du dossier national** (cf. Arrêté ministériel du 13/04/2012) ; il est organisé en 3 volets : administratif, médical et autonomie.
- Le dossier électronique d'une personne âgée est **unique**, accessible en temps réel, et **évolue dans le temps** avec une traçabilité des différentes versions (horodatage et identification des rédacteurs).
- Le dossier électronique d'une personne âgée est **partagé** entre les différents professionnels l'accompagnant dans sa démarche et est accessible en ligne directement par la personne âgée elle-même (et son entourage).
- Toutefois, **l'accès aux données médicales est sécurisé et est strictement réservé** au médecin traitant, aux médecins hospitaliers (du public et du privé) qui sont amenés à prendre en charge la personne âgée, ainsi qu'aux médecins coordonnateurs des EHPAD contactés.

En renseignant le dossier électronique de demande d'admission en EHPAD dans **ViaTrajectoire®**, et notamment le volet médical, vous pourrez répondre aux sollicitations de votre patient âgé et vous contribuerez au dialogue entre tous les professionnels l'aidant dans sa démarche.